

## Corsaires. Maintenir le devoir de mémoire



[Dominique De Ferron, président de l'association des descendants de capitaines corsaires.](#)

L'assemblée générale de l'Association des descendants de capitaines corsaires (ADCC) s'est tenue, dimanche matin, au palais du Grand large. Depuis sa création en 1964, par un groupe d'une vingtaine d'amis, l'association s'est développée pour rassembler 708 membres aujourd'hui dans le monde entier : à Saint-Malo (200 à 250), en région parisienne, en Aquitaine et à l'étranger majoritairement. L'ADCC a pour objet « d'honorer la mémoire des capitaines corsaires et de maintenir le prestige d'une activité maritime ayant connu ses heures de gloires ». Pour rappel, les corsaires étaient mandatés par le roi en période de guerre pour attaquer les vaisseaux ennemis. 30 % du butin revenait au roi, le reste était partagé entre l'équipage et l'armateur. Selon Dominique De Ferron, président, 3.000 à 4.000 capitaines corsaires ont navigué sur les mers du globe, entre Louis XIV et Napoléon.

### **Manille d'Or à Jean-Pierre Dick**

L'association a organisé plusieurs sorties l'année écoulée : visites de malouinières, conférences, île de Bréhat. Une exposition sur les corsaires a été présentée à Binic. Fin 2013, la Manille d'Or, qui distingue un marin méritant, a été remis à Jean-Pierre Dick, revenu du Cap Vert sans quille. Une sortie sur l'Erdre, du côté de Nantes et la visite de la basilique de Saint-Denis sont prévues pour la fin de l'année. Enfin, pour les 50 ans de l'association, un livre d'art, écrit par des historiens, va être publié.

Contact

[www.descendants-capitainescorsaires.org](http://www.descendants-capitainescorsaires.org)